

REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTPELLIER

Les soussignés :

Monsieur Jacques GIUPPONI, agissant en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société AMENAGEMENT FONCIER GUIRAUDON GUIPPONI, Monsieur Alain GUIRAUDON, agissant en qualité de Gérant de la société TINTAMARRE,

Monsieur Jean-Marc LEYGUE, agissant en qualité de Président de la société TOPAZE,

Monsieur Jacques GIUPPONI, agissant en qualité de Président de la société GUIRAUDON GUIPPONI LEYGUE GROUPE,

ont l'honneur de vous exposer ce qui suit :

La société TINTAMARRE , société civile au capital de 1 905 612,72 euros, dont le siège est 1025 Rue Henri Becquerel Parc Club du Millénaire Bât 22 34935 MONTPELLIER, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 410 318 190,

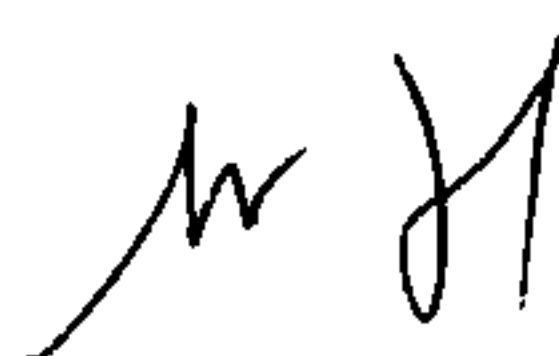
La société AMENAGEMENT FONCIER GUIRAUDON GUIPPONI, société anonyme au capital de 3 000 000 euros, dont le siège est 1025 Rue Henri Becquerel Parc Club du Millénaire Bât 22 34935 MONTPELLIER, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 316 503 168,

La société TOPAZE, société par actions simplifiée au capital de 1 524 490 euros, dont le siège est 1025 Rue Henri Becquerel Parc Club du Millénaire Bât 22 34935 MONTPELLIER, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 388219248,

et la société GUIRAUDON GUIPPONI LEYGUE GROUPE, société par actions simplifiée au capital de 3 000 000 euros, dont le siège est Parc Club du Millénaire Bât 22, 1025 Rue Henri Becquerel 34000 MONTPELLIER, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 422 889 469 00025,

étudient un projet de fusion par absorption des sociétés AMENAGEMENT FONCIER GUIRAUDON GUIPPONI, TOPAZE et TINTAMARRE par la société GUIRAUDON GUIPPONI LEYGUE GROUPE .

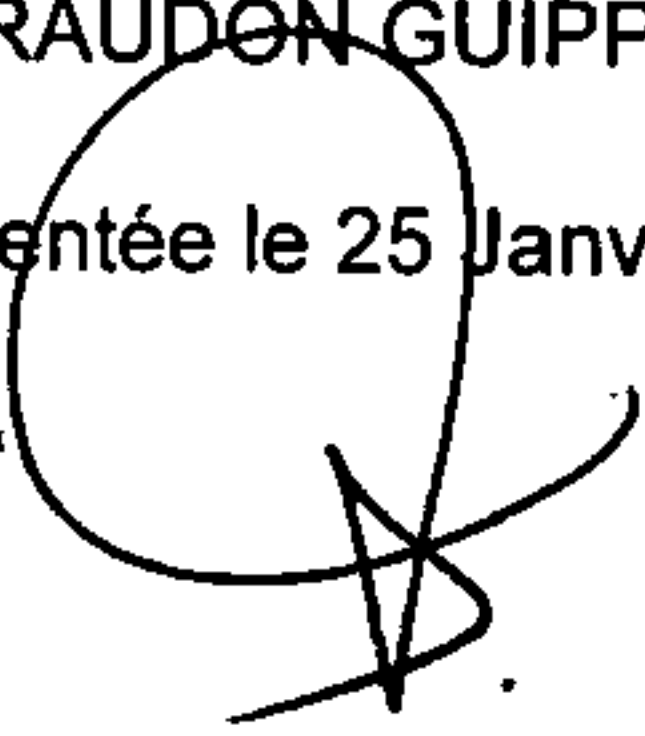
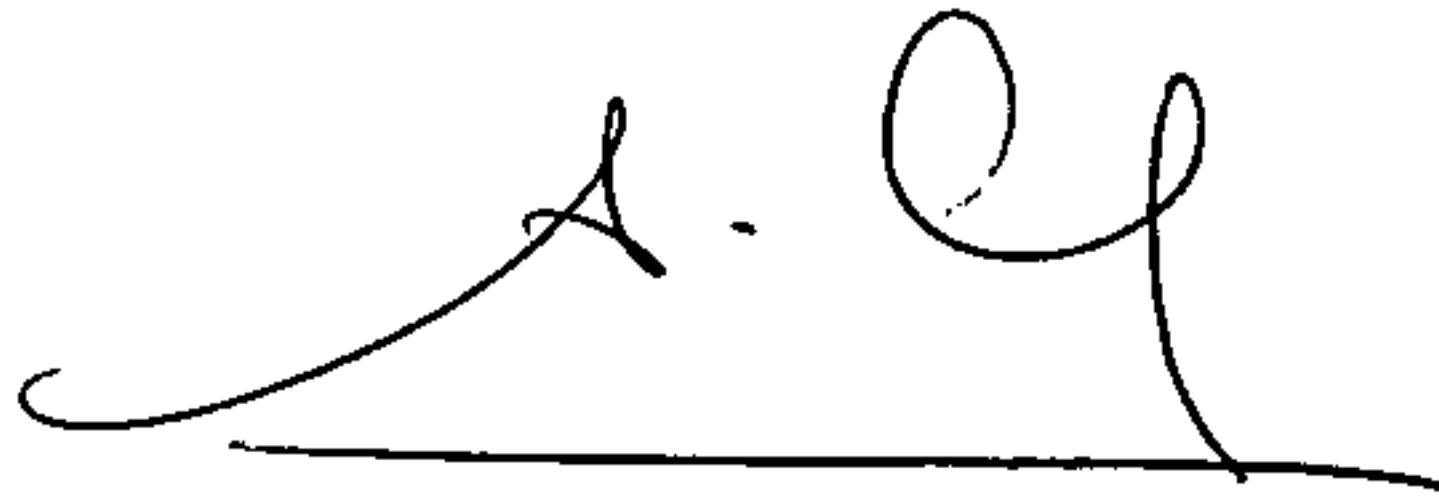
Les sociétés AMENAGEMENT FONCIER GUIRAUDON GUIPPONI, TOPAZE et TINTAMARRE feraient apport à la société GUIRAUDON GUIPPONI LEYGUE GROUPE de l'intégralité de leur actif, à charge de la totalité de leur passif. En rémunération de cet apport, la société GUIRAUDON GUIPPONI LEYGUE GROUPE attribuerait aux actionnaires des sociétés AMENAGEMENT FONCIER GUIRAUDON GUIPPONI, TOPAZE et TINTAMARRE des actions nouvelles créées à titre d'augmentation de son capital social.




Les conditions et modalités de la fusion seraient déterminées dans un projet de traité de fusion à établir entre les quatre sociétés.

C'est pourquoi les requérants ont l'honneur de vous demander, conformément aux dispositions de l'article L. 236-10 du Code de commerce, de bien vouloir désigner la SAS CENTRE FRANÇAIS D'AUDIT (CEFAT) représentée par Monsieur Pierre CLEDE sise Rue de l'AYGUELONGUE zone industrielle de BERLANNE (64160) MORLAAS en tant que Commissaire unique à la fusion chargé d'établir un rapport pour l'ensemble de l'opération, conformément à l'article 257 alinéa 2 du décret du 23 mars 1967, également chargé, conformément aux articles L. 225-147 et L. 236-10 dernier alinéa du Code de commerce, d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des apports en nature devant être effectués par les sociétés AMENAGEMENT FONCIER GUIRAUDON GUIPPONI, TOPAZE et TINTAMARRE à la société GUIRAUDON GUIPPONI LEYGUE GROUPE, et d'en faire rapport.

Présentée le 25 Janvier 2007

A handwritten signature, possibly reading 'P. Clede', enclosed within a large, hand-drawn circle.A long, flowing handwritten signature, possibly reading 'A. O.', written above a horizontal line.A large, stylized handwritten signature, possibly reading 'C. F.', written above a horizontal line.

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER
1 RUE PLACENTIN
34000 MONTPELLIER

O R D O N N A N C E

NOUS BERNARD CALCEI , PRESIDENT DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE MONTPELLIER,

VU LA REQUETE CI CONTRE ET LES MOTIFS Y EXPOSES

VU LES ARTICLES L 236-10, L 236-23 ET L 225-147
DU CODE DE COMMERCE

ATTENDU QUE LES COMMISSAIRES AUX COMPTES SONT DESIGNES PAR
LE PRESIDENT DU TRIBUNAL, STATUANT SUR REQUETE

DESIGNONS SAS CENTRE FRANCAIS D AUDIT REPRESENTEE PAR PIERRE CLEDE
RUE DE L AYGUELONGUE ZI DE BERLANNE 64160 MORLAAS
EN QUALITE DE COMMISSAIRE AUX APPORTS ET A LA FUSION DE LA STE

GUIRAUDON GUIPPONI LEYGUE GROUPE
1025, RUE HENRI BECQUEREL PARC CLUB MILLENAIRE BT 22
34000 MONTPELLIER
NUMERO RCS:422 889 469
1999 B 474

ET DE LA STE SOCIETE CIVILE TINTAMARRE
1025 RUE H BECQUEREL PARC CLUB MILLENAIRE BAT 22 34935 MONTPELLIER
SA AMENAGEMENT FONCIER GUIRAUDON GUIPPONI
1025 RUE H BECQUEREL PARC CLUB MILLENAIRE BAT 22 34935 MONTPELLIER
SAS TOPAZE
1025 RUE H BECQUEREL PARC CLUB MILLENAIRE BAT 22 34935 MONTPELLIER

DISONS QUE LE COMMISSAIRE AUX COMPTES SUS DESIGNE POURRA SE
FAIRE ASSISTER PAR UN OU PLUSIEURS EXPERTS DANS L'ACCOMPLISSEMENT
DE SA MISSION.

FAIT ET DONNE A MONTPELLIER LE 19 FEV. 2007

LE GREFFIER ASSOCIE



LE PRESIDENT